



En quête d'une meilleure stratégie pour mieux gérer l'aide internationale à Haïti, suite au séisme dévastateur du 12 janvier 2010, le gouvernement haïtien a créé un « Cadre de coordination de l'aide externe au développement (CAED) ». Cette nouvelle entité a été lancée lundi à Port-au-Prince, a observé Haïti Press Network.

« L'aide internationale apportée à Haïti par ses nombreux partenaires demeure jusqu'ici insatisfaisant », a déclaré le président de la République Michel Joseph Martelly, à l'ouverture d'une séance de travail sur cette nouvelle entité gouvernementale.

« Nous en portons tous la responsabilité, a-t-il dit. Les phénomènes liés à l'extrême pauvreté et à la vulnérabilité d'une majorité de nos concitoyens nous interpellent et nous imposent un sursaut qualitatif d'efficacité et de performance ».

Devant une centaine de représentants de la communauté internationale, d'agences de coopération internationale, d' [ONGs](#) , de parlementaires haïtiens, de ministres, Michel Joseph Martelly a plaidé pour une gestion et une coordination plus efficace de l'aide externe au développement du pays.

Le Premier ministre Laurent Salvador Lamothe, pour sa part, a insisté sur la nécessité pour que son gouvernement puisse assurer désormais la gestion de l'aide internationale fournie à Haïti.

« La gestion de l'aide est un domaine de gouvernance qui peut avoir des impacts rapides si le gouvernement réaffirme son leadership », a-t-il déclaré, en remerciant le support [financier] de la communauté internationale à Haïti.

Pour M. Lamothe, le chef du gouvernement et également ministre de la planification et de la coopération externe, il est important pour le gouvernement de renforcer le dialogue avec les bailleurs afin, dit-il, que « [l'effort s'articule autour d'objectifs communs](#) ».

Le Cadre de coordination de l'aide externe au développement, selon le directeur général de du ministère de la planification Yves-Robert Jean, se veut être un mécanisme de concertation permanent et régulier entre le gouvernement et ses partenaires.

« C'est un mécanisme à partir duquel seront mieux intégrés les efforts et les investissements consentis pour assister le pays », a précisé M. Jean.

Yves-Robert Jean a précisé que « le CAED s'articule sur trois niveaux : stratégique, sectoriel et territorial et se fixe pour objectif général de mettre sur pied des modes de fonctionnement permettant à l'aide externe d'appuyer les priorités de développement économique et social de la République d'Haïti.

Initié par le ministère de la Planification et de la Coopération externe (MPCE), le CAED sera piloté par un secrétariat technique de coordination formé à cette fin.

Haïti-Post-Séisme : Un cadre pour mieux coordonner l'aide externe

Écrit par SFD/HPN

Lundi, 26 Novembre 2012 15:35

Sylvestre Fils Dorcilus

dsylvestrefils@yahoo.fr

Suivez-moi sur twitter : [@sfdorcilus](https://twitter.com/sfdorcilus)